



ACCORD DU POOL BANCAIRE ET DE LA BPI POUR LA MISE EN PLACE DE NOUVEAUX FINANCEMENTS POUR 23 M€

Paris, le 2 juillet 2020,

Comme annoncé dans son dernier communiqué d'activité¹ le groupe a amélioré ses prévisions d'activités. La baisse de chiffre d'affaires pour les 6 premiers mois 2020 se situera entre -10 et -16% par rapport au premier semestre 2019.

Dans ce contexte, les besoins de trésorerie du groupe à fin 2020 ont été revus à la baisse à 23 M€ (contre 28 M€ précédemment annoncé dans le communiqué d'activité du premier trimestre²).

Le groupe a obtenu l'accord formel des banques de son pool bancaire (BNP Paribas, SG et LCL) pour mettre en place un PGE de 18M€ et de BPI pour la mise en place d'un prêt atout de 5 M€ ; soit un total de 23 M€. Le conseil d'administration du 30 juin 2020 d'EPC SA a confirmé son accord pour la mise en place de ces nouveaux financements

Les formalités de signature de ces prêts sont en cours, les fonds seront mis à disposition courant juillet 2020.

Le Groupe EPC est l'un des pionniers en France en matière de fabrication d'explosifs.

Avec une quarantaine de filiales implantées dans une vingtaine de pays dans le monde, la société est aujourd'hui une référence dans le domaine des Explosifs, de la Démolition et du Forage – Minage

¹ Cf. Communiqué du 26 juin 2020

² Cf. Communiqué du 29 avril 2020